

La piste aux milliards à nouveau ouverte

- En février, les nouvelles prévisions de croissance seront connues. Elles ne s'annoncent pas bonnes.
- Les premières pistes sont sur la table.
- Le retour du système du cliquet est prévu en 2016. Il pourrait être anticipé.

Le gouvernement se prépare à faire des nouvelles économies dans un contexte incertain

Et si l'inflation en berne tombait à point nommé pour le gouvernement fédéral? On peut se poser la question. La semaine dernière, le bureau du plan a calculé que l'indice pivot ne serait probablement pas dépassé cette année. Cela signifie que l'indexation automatique des salaires des fonctionnaires et des allocations n'interviendrait pas cette année. C'est tout profit pour les finances publiques. La non-indexation du salaire des fonctionnaires permettra au Trésor d'économiser 150 millions et celle des allocations sociales, 50 millions. Le gouvernement va ainsi faire une économie de 200 millions d'euros sans rien faire.

Un saut d'index inutile

Et ce n'est pas le seul bénéfice qu'il pourrait en tirer. L'inflation nulle rend en effet aussi inutile le saut d'index qui avait été décidé par la coalition "suédoise" et intégré dans une loi-programme pour 2015.

Certes, un saut d'index pourrait être appliqué en 2016. Mais le gouvernement devra le préciser dans une nouvelle loi. Il fera alors l'objet d'une nouvelle discussion. D'ici là, cependant, patrons et syndicats pourraient bien tomber d'accord sur une norme salariale pour les deux prochaines années ("La Libre" du 13/1). Et on voit mal le gouvernement forcer un saut d'index en 2016 si les interlocuteurs sociaux conviennent d'un autre arrangement pour l'évolution des salaires. Bref, cette décision contestée par les syndicats pourrait finalement être enterrée. En renonçant définitivement au saut d'index, le gouvernement enlèverait à la grogne sociale l'un

de ses carburants les plus puissants. Il y a même fort à parier que le front commun serait fort ébranlé et le feu syndical qui couve toujours s'éteindrait rapidement.

Mauvaise passe

Mais le gouvernement aurait bien tort de se réjouir. Une inflation en berne, c'est le signe que les consommateurs n'ont plus confiance en l'avenir. Et cela pèse forcément sur la croissance économique. La Commission européenne a revu à la baisse ses prévisions pour 2015. Elle prévoit désormais que la croissance belge se limitera à 0,9% du PIB en 2015 et 2016 alors qu'au printemps, elle tablait encore sur une croissance de 1,4% en 2015 et de 1,6% en 2016. La tuile.

Le gouvernement devra donc très probablement revoir les paramètres budgétaires. Des premières estimations, à la grosse louche, font état de la nécessité de trouver 1,2 milliard supplémentaire pour maintenir le budget sur le droit chemin de l'orthodoxie.

Le gouvernement en saura plus le 12 février, la date attendue de nouvelles prévisions du Bureau du plan. D'ici là, il ne peut que croiser les doigts. C'est que de nombreux paramètres ont changé depuis la rédaction du budget 2015 en octobre dernier. L'inflation a piqué du nez, de même que le prix des produits pétroliers alors que l'euro a perdu de la valeur par rapport au dollar. Ces trois paramètres ont des effets divers sur la croissance économique et les recettes de l'Etat. Des effets qu'il faut prendre en compte.

Une fois qu'il sera en possession des nouvelles estimations de croissance, le

ministre du Budget Hervé Jamar (MR) pourra commencer à préparer le contrôle budgétaire qui est prévu à la fin mars. Et déjà tester quelques pistes.

Les pistes à explorer

De nouvelles mesures d'économie seront inmanquablement prises dans les différents départements. Les membres de la majorité ont convenu que la réduction du déficit public doit se faire selon une clé 70-30 – 70% des efforts par une diminution des dépenses et 30% par une

hausse des recettes. Ils ne dérogeront pas à ce principe. Côté recettes, on parle beaucoup d'une taxe sur la spéculation financière. Le CD&V la réclame. L'Open VLD s'en méfie. Le MR et la N-VA se tâtent. Un groupe de travail a été constitué. Il doit démêler les nœuds. La mesure ne sera prise que si elle ramène vraiment, et de façon significative, des sous dans les caisses de l'Etat. "Techniquement, ce n'est pas si simple à mettre en œuvre", commente un membre du gouvernement.

Fiscalité indirecte

Le gouvernement devrait aussi lorgner vers la fiscalité indirecte – comme le lui suggère l'OCDE d'ailleurs. Il pourrait réactiver le système du cliquet maintenant que les prix à la pompe diminuent (*lire ci-contre*). Il pourrait aussi modifier certains de taux de TVA. Le secteur de la construction s'inquiète ainsi d'un relèvement du taux de TVA de 6 à 8% pour des travaux de rénovation dans les maisons de plus de dix ans. Rien n'est encore décidé. Mais la piste est sur la table.

Comme chaque fois, le catalogue des horreurs ressort du placard.

V.R.

CROISSANCE EN BERNE

La Commission a ramené sa prévision de croissance pour la Belgique à 0,9 % du PIB en 2015 au lieu de 1,4 %.

Le grand retour du système du cliquet

La baisse des prix des carburants est saisissante. Moins 13 % pour l'essence 95 octane sur les deux derniers mois, et moins 14 % pour le diesel. Mardi, les prix maximums à la pompe étaient de 1,339 euro le litre pour l'essence et 1,182 euro pour le diesel. Mais ce qui fait le bonheur des automobilistes ne fait pas celui des finances de l'Etat. Si bien que, compte tenu du contexte budgétaire très délicat, le gouvernement pourrait décider d'anticiper la réintroduction du système du cliquet (qui permet à l'Etat de récupérer sous forme d'accises une partie de la diminution des prix à la pompe).

Vendredi, lors du Conseil des ministres, la question aurait été évoquée du bout des lèvres. "Pourquoi est-ce qu'on n'a pas réintroduit le cliquet ?", aurait demandé un membre du gouvernement. Pas de réponse. Le blanc. Budgétairement, la mesure semble pourtant idéale pour faire rentrer de l'argent dans les

caisses. Rapidement. Facilement. Et sans trop impacter les consommateurs.

Chute imprévisible

Il est possible que l'équipe Michel ait, en quelque sorte, été prise de vitesse. Pratiquement aucun analyste n'avait prévu une telle chute du prix du baril de brut. La semaine passée, il est passé sous la barre des 50 dollars. Son plus bas niveau depuis 2009...

Le système du cliquet n'a plus été utilisé depuis 2011. L'accord de gouvernement prévoit qu'il sera d'office réintroduit sur le diesel – et uniquement lui – à partir du 1^{er} janvier 2016. Le but est, dixit la majorité, de rapprocher les prix du diesel et de l'essence (via une hausse du premier) afin d'encourager les

gens à davantage opter pour des véhicules roulant à l'essence, moins polluants.

Concrètement, en cas de baisse du prix du carburant, le cliquet permet à l'Etat de récupérer la moitié (50 %) de cette baisse sous forme d'accises. Un exemple : si le diesel doit diminuer de 3 cents, les accises augmenteront de 1,5 cent, de telle sorte que la baisse effective à la pompe ne sera que de 1,5 cent. A priori, un arrêté royal est suffisant pour mettre en place la mesure.

Selon les projections du gouvernement, l'utilisation du cliquet sur le diesel doit rapporter 100 millions d'euros en 2016; 204 millions (dont 104 millions supplémentaires) en 2017; et 313 millions (dont 109 millions supplémentaires) en 2018.

A noter que l'accord de gouvernement introduit aussi l'indexation des accises (qui représentent un prix fixe au litre, et ne dépendent donc pas de l'évolution des prix du brut) sur tous les types de carburants. Cette indexation fut de 0,27 % au 1^{er} janvier 2015.

Perte de recettes TVA

Vu le contexte budgétaire, il paraît clair que la question d'une réintroduction anticipée (avant 2016; et pas seulement sur le diesel) du système du cliquet arrivera sur la table du gouvernement fédéral – sans doute lors du conclave budgétaire de mars-avril. C'est d'autant plus vrai qu'une baisse des prix des carburants entraîne une baisse des recettes TVA qui y sont liées – contrairement aux accises, la TVA, de 21 %, suit les prix du brut. L'essence bon marché ne durera qu'un temps...

A. C.

**La mesure
semble idéale
pour faire
rentrer de
l'argent dans
les caisses.
Rapidement.
Et facilement.**